

communiqué de la communauté des communes

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dans le cadre de la convention signée entre la Maison de Services au Public de la communauté de communes « D'Artagnan en Fezensac » et la Direction Départementale des Finances Publiques du Gers, une première permanence sera assurée par les services de M. le Directeur du Centre des finances publiques du Gers, le vendredi 15 septembre 2017, le matin (Complexe des Cordeliers – 18, rue des Cordeliers – Vic-Fezensac).

Les contribuables qui le souhaitent, disposeront, au cours de cette entrevue, de toutes les indications utiles. Les nouvelles directives : déclarations en lignes, paiements en lignes des contributions, vous seront présentées.

Robert FRAIRET, Président de la communauté de communes « D'Artagnan en Fezensac »